

Aménagement de la plage urbaine de Verdun

L'arrondissement commence les travaux d'aménagement de l'aire de baignade

Montréal, le 23 novembre 2018 – L'arrondissement de Verdun a obtenu les dernières autorisations du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) et du ministère des Pêches et Océans Canada (MPO) pour effectuer les travaux d'aménagement de l'aire de baignade dans le fleuve Saint-Laurent.

« Nous sommes très heureux d'avoir reçu ces autorisations des instances provinciales et fédérales, qui nous permettront d'aller de l'avant avec les travaux dans le littoral. Les citoyens auront le plaisir de se baigner à la plage de Verdun en 2019, » a déclaré M. Jean-François Parenteau, maire de l'arrondissement et membre du comité exécutif.

Travaux dans l'aire de baignade

Les derniers travaux consistent à corriger la profondeur du fleuve dans la partie destinée à la zone de baignade pour la rendre sécuritaire. Compte tenu des conditions météorologiques, l'entrepreneur se doit d'ajuster la cadence des travaux en conséquence. Pour ce faire, l'arrondissement a édicté une ordonnance lors de la séance du conseil du 6 novembre autorisant l'entrepreneur à effectuer les travaux du lundi au dimanche, de 7 h à 22 h.

L'arrondissement respecte les périodes de restriction pour protéger l'habitat du poisson et s'assurera de la mise en place de diverses mesures d'atténuation telles que l'installation d'un rideau de turbidité, des mesures de suivi des matières en suspension, l'installation de barrières à sédiments et la protection des arbres.

Détour de la piste cyclable durant les travaux dans l'aire de baignade

En raison des travaux, la piste cyclable dans le secteur de la plage sera détournée. Les usagers de cette piste peuvent consulter le plan de contournement disponible sur notre site Web : ville.montreal.qc.ca/verdun.

Travaux au printemps 2019

Au printemps 2019, de nombreuses plantations sont prévues, qui s'ajoutent à celles effectuées en 2018. À ce jour, 7 938 plantations ont été réalisées, auxquelles vont s'ajouter 4 536 plantations variées. Les plantations restantes se feront surtout autour du chemin d'accès du chantier, dans la pente en haut de la plage, en bas près de la zone où il y a des toboggans et le bas du sentier d'accessibilité universelle, ainsi que dans les baies.

La Trame verte et bleue du Grand Montréal

Le projet de la plage de Verdun profite des ententes conclues entre le gouvernement du Québec et la CMM afin d'appuyer la mise en œuvre du Plan métropolitain d'aménagement et de développement. Axée sur la protection de l'environnement, la mise en place de la Trame verte et bleue permettra aux citoyens et aux visiteurs de profiter des milieux naturels protégés. Ceux-ci seront accessibles et se multiplieront à l'échelle du Grand Montréal, créant un vaste réseau d'espaces verts et bleus.

Favorisant le transport actif, la Trame intégrera les principales composantes naturelles et patrimoniales de la région, contribuant ainsi à l'attractivité du Grand Montréal. Par ailleurs, l'ensemble des projets financés dans le cadre de la Trame verte et bleue constitue un legs pour le 375^e anniversaire de fondation de Montréal.

Pour de plus amples renseignements sur la Trame verte et bleue, consultez le site Internet de la Communauté métropolitaine de Montréal : www.cmm.qc.ca

Pour plus de renseignements sur la plage

Pour des informations complémentaires sur les travaux de la plage urbaine de Verdun, les citoyens peuvent communiquer avec le 311 et consulter le site Internet de l'arrondissement de Verdun : ville.montreal.qc.ca/verdun.

Source : Arrondissement de Verdun

Renseignements :
Céline Vaillancourt
Chargée de communications
Arrondissement de Verdun
Celine.vaillancourt@ville.montreal.qc.ca
514 765-7282